

Politische, gelehrte  
und imaginierte Schweiz  
Kohäsion und Disparität  
im *Corpus helveticum*  
des 18. Jahrhunderts

Suisse politique,  
savante et imaginaire  
Cohésion et disparité du Corps  
helvétique au XVIII<sup>e</sup> siècle

Herausgegeben von / Édité par André Holenstein,  
Claire Jaquier, Timothée Léchet et Daniel Schläppi  
unter Mitarbeit von / avec la collaboration de  
Perrine Bächli et Tobias Berger

SLATKINE  
GENÈVE  
[www.slatkine.com](http://www.slatkine.com)

Diffusion France: HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR, Paris  
2019

Publication soutenue par  
l'Académie suisse des sciences humaines et sociales  
et le Fonds Friedrich-Emil-Welti (Berne)

Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften  
Académie suisse des sciences humaines et sociales  
Accademia svizzera di scienze morali e sociali  
Accademia svizra da ciencias moralas e socialas  
Swiss Academy of Humanities and Social Sciences



Toute correspondance peut être adressée au Comité éditorial des  
«Travaux sur la Suisse des Lumières»  
c/o Éditions Slatkine  
5, rue des Chaudronniers  
Case 3625 – 1211 Genève 3

Vente aux Bibliothèques, aux Instituts  
et aux particuliers auprès de l'éditeur  
Éditions Slatkine, C.P. 3625, 1211 Genève 3, Suisse  
et en France  
Édition Honoré Champion  
3, rue Corneille  
75006 Paris

© 2019. Éditions Slatkine, Genève.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.  
ISBN 978-2-05-102839-4

© 2019. Éditions Slatkine, Genève.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

# L'ÉLITE INTELLECTUELLE VAUDOISE ET L'HELVÉTISME

DAMIANO BARDELLI  
Université de Lausanne

Le Pays de Vaud du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle présente deux facettes qui, à première vue, semblent antithétiques. D'un côté, y émerge une identité supracantonale suisse, qui s'exprimera de la manière la plus aboutie dans les travaux de Philippe-Sirice Bridel. De l'autre, s'y manifeste une remarquable ouverture internationale, comme le montre en particulier le cas de la ville de Lausanne qui accueille une vibrante communauté d'étrangers. Un examen plus attentif montre toutefois que ces deux facettes, loin d'être contradictoires, méritent d'être étudiées ensemble, et qu'elles ne constituent que deux des multiples composantes qui se croisent à cette époque pour constituer quelque chose comme une identité du Pays de Vaud dans les décennies qui précèdent la naissance de la République helvétique, le premier État national unitaire suisse.

Les historiens considèrent généralement cette période comme un moment charnière dans la formation d'une nouvelle conscience nationale suisse dépassant les frontières cantonales et confessionnelles<sup>1</sup>. Cette identité supracantonale – couramment associée à l'helvétisme théorisé jadis par Gonzague de Reynold, puis reconsidéré dans des perspectives quelque peu différentes par Claude Reichler et Roger Francillon<sup>2</sup> – est essentiellement culturelle et se

---

<sup>1</sup> Ulrich Im Hof, *Mythos Schweiz. Identität, Nation, Geschichte, 1291-1991*, Zurich, Neue Zürcher Zeitung, 1991, p. 85-111. Sur la période charnière du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir également Ulrich Im Hof, «Das neue schweizerische Nationalbewusstsein im Zeitalter der Vorromantik», in Ernest Giddey (éd.), *Préromantisme en Suisse ?*, Fribourg, Ed. Universitaires Fribourg, 1982, p. 191-215.

<sup>2</sup> Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, G. Bridel, 1909-1912, t. 2; Claude Reichler, «Fabrication symbolique et histoire littéraire nationale.

distingue des institutions politiques du Corps helvétique. Elle trouve une expression dès le début du siècle, notamment chez des auteurs comme Bêat Louis de Muralt, puis avec Johann Kaspar Lavater ou encore Bridel. Certains éléments communs à leurs publications, tels que la célébration des Alpes, celle de la liberté républicaine et des vertus des pères fondateurs de la patrie, se manifestent également au sein d'associations comme la Société helvétique, fondée dans les années 1760 dans le but de promouvoir l'amitié et la concorde parmi les Confédérés<sup>3</sup>. Si, par «helvétisme», on entend l'identification à cette nouvelle conscience supracantonale suisse, qu'en est-il, alors, du rapport à l'helvétisme de l'élite intellectuelle vaudoise du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle? Et quelles identités se croisent à cette époque dans un territoire sujet intellectuellement très actif comme le Pays de Vaud?

Le terme «élite intellectuelle vaudoise» est utilisé ici pour décrire les membres de la société vaudoise qui font de l'activité intellectuelle une de leurs principales occupations, que ce soit par profession ou simplement par loisir, comme c'est le plus souvent le cas à cette époque<sup>4</sup>. Ces gens constituent un groupe socialement hétérogène qui inclut non seulement des savants et des professeurs de l'Académie de Lausanne, mais aussi des pasteurs, des magistrats, des officiers du service étranger, des membres de la noblesse rentière locale et des hommes de lettres, lesquels, dans le cas vaudois, font généralement du préceptorat à l'étranger leur principale source de revenu.

Tout chercheur intéressé au milieu intellectuel vaudois de l'époque trouvera de précieuses informations dans les sociétés de réforme qui se succédèrent à Lausanne dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'étude de ces centres de rassemblement privilégiés de l'élite intellectuelle locale – ou pour le moins de ses membres de sexe masculin, puisque les femmes en étaient systématiquement exclues – permet non seulement de connaître les thèmes qui intéressaient les savants lausannois, mais donne également des indications fondamentales concernant la composition et l'évolution de cette élite intellectuelle au fil des générations. Si l'on s'intéresse au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut se tourner en particulier vers la Société littéraire qui a été active à Lausanne dans les années 1770 et 1780, et dont a fait notamment partie le doyen Bridel.

---

Gonzague de Reynold et 'l'esprit suisse', *Les Temps modernes*, n° 550, 1992, p. 171-185; et Roger Francillon, «L'helvétisme au XVIII<sup>e</sup> siècle : de Bêat de Muralt au Doyen Bridel», in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande. I. Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 225-241.

<sup>3</sup> Ulrich Im Hof et François de Capitani, *Die Helvetische Gesellschaft. Spätaufklärung und Vorrevolution in der Schweiz*, Frauenfeld, Huber, 1983, 2 t.

<sup>4</sup> François Rosset, *L'enclos des Lumières. Essai sur la culture littéraire en Suisse romande au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Chêne-Bourg, Georg, 2017, p. 12-13.

## L'EXCEPTION BRIDEL

En 1780, le jeune Bridel prononce un discours au sein de la Société littéraire en réponse à la question de savoir si les Suisses ont une poésie nationale et quelle devrait être cette poésie<sup>5</sup>. Suite à sa publication par Gonzague de Reynold, plusieurs auteurs se sont référés à ce texte dans lequel l'écrivain en herbe illustre sa conception de la poésie nationale<sup>6</sup>. Ceci pourrait donner l'impression que l'helvétisme s'invitait souvent aux assemblées de la Société littéraire et qu'il intéressait généralement ses membres, mais c'était en réalité loin d'être le cas.

Une analyse plus attentive de la centaine de débats documentés qui ont lieu dans ce cercle montre en effet que celui qui porte sur la poésie nationale est le seul qui puisse être associé à la thématique de l'helvétisme. De plus, la question avait été proposée par Bridel lui-même, et les autres membres ne l'avaient apparemment pas prise très au sérieux. Ce n'est pas pour rien que le pasteur David Levade s'attaque au sujet non sans une certaine ironie en évoquant deux vieilles chansons en patois local, idiome dans lequel, à son avis, il faudrait rechercher cette poésie nationale<sup>7</sup>. Signe supplémentaire d'un manque d'intérêt pour le sujet, la lecture du mémoire rédigé par Bridel ne donne pas lieu à une discussion animée, pourtant caractéristique des assemblées de la société.

Il faut toutefois reconnaître que les procès-verbaux de la société laissent transparaître un certain enthousiasme à l'égard des vers qui concluent le discours de Bridel, qui, dit-on « fit mieux encore que de donner le precepte,

---

<sup>5</sup> Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL), IS 1989 VII/4 : mémoire manuscrit « Les Suisses ont-ils une poésie nationale et quelle doit être cette poésie par Mr Bridel » (19 août 1780), dans *Mémoires lus à Lausanne dans une Société de Gens de Lettres*, p. 202-210.

<sup>6</sup> Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle, vol. 1. Le doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature suisse romande*, Lausanne, G. Bridel, 1909. Parmi les publications les plus récentes qui ont traité de ce discours, voir François Rosset, « 'Spectacle sublime' et 'petite mécanique' : un contentieux poétique au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Marie-Jeanne Heger-Etienvre et Guillaume Poisson (éd.), *Entre attraction et rejet. Deux siècles de contacts franco-suisses (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)*, Paris, Michel Houdiard, 2011, p. 132-151 (étude reprise et augmentée dans *L'enclos des Lumières, op. cit.*, p. 140-162); André Holenstein, *Mitten in Europa. Verflechtung und Abgrenzung in der Schweizer Geschichte*, Baden, Hier und Jetzt, 2014, p. 185-186; et Timothée Léchet, « *Ayons aussi une poésie nationale* ». *Affirmation d'une périphérie littéraire en Suisse (1730-1830)*, Genève, Droz, 2017, p. 333-340. Quelques années plus tard, Bridel se basera sur ce texte pour le « Discours préliminaire » qui ouvre ses *Poésies helvétiques*. V. Philippe-Sirice Bridel, *Poésies helvétiques*, Lausanne, Mourer, 1782, p. vii-xvi.

<sup>7</sup> Levade déclame ces vers à la fin de la séance qui précède celle dans laquelle Bridel lira son mémoire. En suivant une pratique courante dans les sociétés savantes de l'époque, les questions abordées par la Société littéraire étaient désignées à l'avance. BCUL, CO II/35/2 : procès-verbaux de la Société littéraire de Lausanne, séance du 6 août 1780.

il y joignit l'exemple et lût à la Société un morceau de poésie qui d'une voix unanime fut appelé *Essai de poésie Nationale*»<sup>8</sup>. Mais est-ce suffisant pour en déduire un soutien à sa cause? Si la volonté d'encourager le projet poétique d'un jeune écrivain prometteur est évidente<sup>9</sup>, il n'en va pas de même pour la dimension identitaire de son discours. En ce sens, aucun indice ne laisse transparaître de la sympathie pour les arguments avancés par Bridel dans son propos, qui évoque non seulement une théorie poétique, mais aussi et surtout l'éveil d'une conscience nationale sur le plan culturel et politique, avec la célébration des Alpes et de mythes fondateurs comme celui de Winkelried<sup>10</sup>.

Cette interprétation est confirmée par le débat qui a lieu quelques années plus tard – en 1782, l'année de la publication des *Poésies helvétiques* d'ailleurs – autour de la question de savoir pourquoi le Pays de Vaud produit peu de poètes. Bridel profite de l'occasion pour reprendre mot à mot ses considérations en faveur de la poésie nationale mais, une fois de plus, personne ne semble accueillir favorablement ses arguments. Comme le montrent les procès-verbaux de la société, aucun autre membre n'approche le sujet de cette manière et les réflexions de Bridel ne trouvent aucun soutien dans le débat qui suit<sup>11</sup>. Samuel Constant, par exemple, encourage les efforts poétiques de Bridel indépendamment de leur visée «nationale» et, ce qui est encore plus significatif, trace une distinction entre poésie vaudoise et poésie suisse<sup>12</sup>.

Même dans les débats de la société sur l'utilité des voyages comme moyen de perfectionner l'éducation<sup>13</sup>, personne ne fait écho à des arguments en faveur d'une identité suisse comme ceux évoqués par Béat Louis de Muralt dans sa

<sup>8</sup> BCUL, CO II/35/2 : procès-verbaux de la Société littéraire de Lausanne, séance du 19 août 1780. Quelques années plus tard, le «morceau de poésie» en question sera publié sous une forme remaniée à la fin du poème «Le Lac Léman» des *Poésies helvétiques*. Voir P.-S. Bridel, *Poésies helvétiques*, *op. cit.*, p. 93-112.

<sup>9</sup> À propos du soutien apporté au jeune auteur par les membres de la Société littéraire, voir T. Léchet, «*Ayons aussi une poésie nationale*», *op. cit.*, p. 346-347.

<sup>10</sup> À ce propos, voir également F. Rosset, *L'enclos des Lumières*, *op. cit.*, p. 153-154.

<sup>11</sup> BCUL, CO II/35/2 : procès-verbaux de la Société littéraire de Lausanne, séance du 24 mars 1782.

<sup>12</sup> Il faut souligner que le mémoire de Constant est très éclectique, voire même très ambigu. Malheureusement, il est difficile de rendre justice aux arguments parfois contradictoires de Constant en les résumant en quelques lignes. Nous nous sommes donc limités ici à rapporter les éléments qui à notre avis sont les plus significatifs. Comme une analyse plus détaillée de ce texte dépasserait le cadre de cet article, nous invitons le lecteur à se référer au manuscrit original. À ce propos, voir Bibliothèque de Genève (BGE), Ms Constant 24/2 : mémoire manuscrit «Pourquoi le Pays de Vaud a-t-il produit si peu ou point de poètes?», par Samuel Constant de Rebecque. Voir également l'édition du manuscrit dans Pierre Kohler, «Samuel de Constant et l'histoire de la poésie», *Revue historique vaudoise*, t. 39, n° 3, 1931, p. 129-147.

<sup>13</sup> BCUL, CO II/35/2 : procès-verbaux de la Société littéraire de Lausanne, séance du 8 avril 1781.

*Lettre sur les voyages*, texte pourtant bien connu à l'époque<sup>14</sup>. Seule sa critique morale de la pratique des voyages est évoquée, et, qui plus est, seulement de manière indirecte par le biais des références à l'*Émile* de Rousseau. David Levade, par exemple, cite abondamment ce dernier dans son mémoire sur ce sujet, dans lequel il reconnaît également, toujours en suivant Rousseau, « qu'en voyageant on se degage de ses préjugés locaux & nationaux, on elargit la sphère de ses idées, & l'Ame se fortifie par cet Exercice ; Les Voyages nous mettent à même de communiquer avec les gens de génie de toutes les Nations ; On acquiert la Connoissance du Monde, le gout des beaux Arts & on apprend les Langues vivantes. »<sup>15</sup>

Certes, la Société littéraire n'est pas nécessairement représentative des centres d'intérêt de tous ses membres. On peut donc légitimement se demander si ces derniers ont témoigné d'une identification à l'espace culturel helvétique en dehors des assemblées de la Société littéraire. C'est le cas de Bridel, par exemple, dont la sensibilité pour la cause d'une conscience supracantonale suisse s'est manifestée moins dans ce cercle que dans ses publications et dans son implication au sein de la Société helvétique. Mais une fois de plus, le poète fait figure d'exception, puisqu'aucun autre membre de cette génération de l'élite intellectuelle vaudoise ne publie sur cette thématique, ni ne s'implique dans la Société helvétique<sup>16</sup>.

Il vaut la peine de rappeler que seul un autre Vaudois avait participé à la Société helvétique, à ses débuts dans les années 1760<sup>17</sup>. Il s'agit de Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles, pourtant né en 1717 et mort avant la fondation même de la Société littéraire, appartenant donc à une génération précédente de l'élite intellectuelle vaudoise. Si certains ont spéculé que sa participation à cette assemblée supracantonale était due essentiellement à la présence de son ami le prince Eugène de Wurtemberg<sup>18</sup>, il y a aussi raison de penser que les causes défendues par la Société helvétique l'intéressaient personnellement. En effet, les objectifs d'utilité générale que poursuit cette dernière se rapprochent de ceux de la Société morale de Lausanne que Clavel

<sup>14</sup> Bêat Louis de Muralt, *Lettres sur les Anglois et les François et sur les voïages*, Genève, Fabri et Barillot, 1725. Pour une analyse des arguments de Muralt en faveur de l'identité suisse, v. Simone Zurbuchen, *Patriotismus und Kosmopolitismus. Die Schweizer Aufklärung zwischen Tradition und Moderne*, Zurich, Chronos, 2003, p. 25-48.

<sup>15</sup> BCUL, CO II/35/2 : procès-verbaux de la Société littéraire de Lausanne, séance du 8 avril 1781.

<sup>16</sup> Le caractère exceptionnel de l'intérêt de Bridel pour les thèmes associés à l'helvétisme avait d'ailleurs déjà été évoqué par R. Francillon, « L'helvétisme au XVIII<sup>e</sup> siècle », *art. cit.*, p. 225-241. En revanche, le même Francillon souligne dans sa contribution pour le présent ouvrage que Bridel aurait contribué à populariser les mythes helvétiques en Pays romand au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> F. de Capitani, *Die helvetische Gesellschaft, op. cit.*, t. 2, p. 49.

<sup>18</sup> U. Im Hof, *Die Helvetische Gesellschaft, op. cit.*, t. 1, p. 106.

de Brenles animait avec le même prince de Wurtemberg<sup>19</sup>. De plus, Clavel de Brenles fait preuve d'une certaine sensibilité pour une identité helvétique dans l'éloge funèbre qu'il dédie à son mentor Charles Guillaume Loys de Bochat, ancien professeur de droit naturel et d'histoire à l'Académie de Lausanne. Dans ce texte, il célèbre non seulement le rôle de Bochat comme historien de la Suisse – ce qui à ses yeux faisait de lui un pionnier, puisque « les Suisses, ce peuple si célèbre par ses victoires & ses vertus, manquoient d'Historiens »<sup>20</sup> –, mais il défend également une définition de l'amour de la patrie qui assimile cette dernière à la Suisse<sup>21</sup>. Certes, l'engagement de Clavel de Brenles sur ce front est différent de celui de Bridel, mais il permet néanmoins de rappeler l'existence d'une autre forme de conscience helvétique dont on trouve des traces parmi les autres membres de sa génération.

### DIFFÉRENCES GÉNÉRATIONNELLES

Les propos de Clavel de Brenles sont influencés par les travaux d'une génération de savants lausannois nés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, connus pour leur intérêt pour l'histoire suisse et leurs contributions aux débats qui portent sur la définition de l'espace culturel helvétique. De cette génération ont fait partie notamment le susmentionné Loys de Bochat, son ami Gabriel Seigneux de Correvon et le professeur de théologie à l'Académie de Lausanne Abraham Ruchat. Tous trois étaient intégrés dans ce qui pourrait être qualifié de République des lettres suisse : leurs réseaux de correspondance respectifs incluaient par exemple Albrecht von Haller, Johann Jakob Scheuchzer et Johann Jacob Leu. De plus, Loys de Bochat et Seigneux de Correvon étaient deux des principaux collaborateurs du *Journal helvétique*, autour duquel gravitaient de nombreux savants confédérés de l'époque<sup>22</sup>. Une analyse approfondie des travaux de ces trois auteurs, et en particulier de ceux qui témoignent de leur identification à la Suisse, montre un contraste marqué avec les intérêts de l'élite intellectuelle vaudoise du dernier tiers du siècle : il s'agit d'une véritable différence générationnelle.

<sup>19</sup> À ce propos, voir Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zurich, Chronos, 1988, p. 234-235 et Mario Mirri, « Cesare Beccaria, il principe di Würtemberg e la 'Société morale' di Losanna », *Rivista storica italiana*, t. 76, 1964, p. 749-759.

<sup>20</sup> Jacques-Abraham-Daniel Clavel de Brenles, *Eloge historique de Monsieur Charles Guillaume Loys de Bochat, Lieutenant Baillival, & Controleur Général à Lausanne; Membre de l'Académie Royale de Göttingue, &c. &c. &c.*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1755, p. 32.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 10-11.

<sup>22</sup> Timothée Léchet et Séverine Huguenin, « Introduction à l'histoire du *Journal helvétique* », in Séverine Huguenin et Timothée Léchet (éd.), *Lectures du Journal helvétique 1732-1782. Actes du colloque de Neuchâtel 6-8 mars 2014*, Genève, Slatkine, coll. Travaux sur la Suisse des Lumières 18, 2016, p. 23-82.



Abraham Ruchat était le plus ancien de ces savants lausannois. Ses *Délices de la Suisse*, publiées en quatre volumes en 1714, sont aujourd'hui considérées comme l'une des premières expressions de l'helvétisme<sup>23</sup>. Dans ce guide de voyage avant la lettre, Ruchat ne s'adressait pas qu'aux étrangers : comme il estimait que «la Suisse est fort peu connue, non seulement parmi les Etrangers, mais même parmi ses propres Habitans», il voulait s'assurer que «les Suisses eux mêmes ne seront plus étrangers chez eux»<sup>24</sup>. Bien qu'elle soit axée sur l'actualité de la Confédération helvétique du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette publication inclut néanmoins des parties historiques qui exaltent des événements aujourd'hui associés au mythe suisse tels que la bataille de Morgarten. Quant à l'*Histoire de la Réformation de la Suisse* publiée par Ruchat dans les années 1720, elle témoigne de sa volonté de renforcer l'identité protestante suisse<sup>25</sup>. Le projet poursuivi par l'érudit vaudois de «joindre l'histoire de l'Eglise à celle de l'Etat»<sup>26</sup> dessine ainsi un contraste marqué avec les travaux d'un autre théologien lausannois appartenant à la génération des membres de la Société littéraire : Alexandre-César Chavannes. À la lecture de son projet développé autour de ce qu'il appelait «Anthropologie ou Science générale de l'homme»<sup>27</sup>, on voit que Chavannes, bien que s'inscrivant toujours dans un cadre théologique protestant, a une visée beaucoup plus universalisante et témoigne d'un intérêt qui porte davantage sur l'Humanité dans son ensemble que sur le territoire helvétique et son peuple en particulier.

Quant à Loys de Bochat, son œuvre majeure publiée en trois volumes à la fin des années 1740 porte le titre révélateur de *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monumens d'antiquité qui la concernent*<sup>28</sup>. Dans ce travail pionnier, Bochat se penche sur l'histoire de l'Helvétie romaine dans le but explicite de renforcer l'amour des Suisses pour leur patrie. Ainsi, dans sa préface, il explicite ce qu'il considère comme le principal bénéfice qu'un lecteur pourrait tirer de son livre : «Au dégoût qu'il avoit pour sa Patrie succéderont alors les sentimens qu'ins-

<sup>23</sup> Ulrich Im Hof, *Aufklärung in der Schweiz*, Berne, Francke, 1970, p. 83.

<sup>24</sup> Abraham Ruchat, *Les délices de la Suisse : une des principales républiques de l'Europe, où l'on peut voir tout ce qu'il y a de plus remarquable dans son pays*, Leyde, Pierre Vander Aa, 1714, t. 1, [préface, p. i-ii].

<sup>25</sup> Abraham Ruchat, *Histoire de la Réformation de la Suisse*, Genève, Marc-Michel Bousquet & Cie, 1727, t. 1, *passim* dans la préface (voir en particulier p. xii-xv).

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. x.

<sup>27</sup> V. notamment le descriptif du projet de recherche sur ce sujet dirigé par Christian Grosse et Béla Kapossy (Université de Lausanne) sur Lumières. Lausanne, URL : <http://lumieres.unil.ch/projets/chavannes>. Consulté le 9 novembre 2017.

<sup>28</sup> Charles Guillaume Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monumens d'antiquité qui la concernent : avec une nouvelle carte de la Suisse ancienne*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet & Cie, 1747-1749, 3 t.

pirent toutes les relations les plus chères & les plus étroites réunies : ils lui feront éprouver toute la satisfaction qu'il y a à n'être soumis qu'à des Maîtres qu'on aime, & à partager avec d'heureux Compatriotes les biens qui font la félicité publique»<sup>29</sup>, un argument qui ne va pas sans rappeler la *Lettre sur les voyages* de Muralt. Si les membres de la Société littéraire ont eux aussi un goût marqué pour l'histoire, et pour celle de l'Antiquité en particulier, à aucune occasion leurs investigations historiques ne portent sur l'espace helvétique. Cela contraste non seulement avec les travaux de Loys de Bochat et Abraham Ruchat, mais aussi par exemple avec ceux de la Société helvétique, qui faisait de l'étude du passé de la Confédération un élément central de la construction de l'espace culturel et de l'identité helvétique.

Gabriel Seigneux de Correvon, quant à lui, se fait remarquer non seulement pour sa collaboration prolifique au *Journal helvétique*, dont il signe un bon nombre d'articles sur une vingtaine d'années, mais aussi pour des publications qui témoignent d'une identification à la Suisse comme son *Histoire d'Ismène et de Corisante*, «nouvelle Suisse» publiée anonymement en 1727<sup>30</sup>, et ses *Muses helvétiques*, recueil de poésies publié en 1775, année de sa mort<sup>31</sup>.

Le contraste avec la génération de l'élite intellectuelle vaudoise du dernier tiers du siècle est donc évident. Au milieu de ses contemporains, Bridel se distingue en apparaissant comme le seul continuateur des intérêts helvétiques de cette ancienne génération de savants lausannois, continuité qui est d'ailleurs illustrée par les parallèles qu'il est possible d'établir entre ses *Poésies helvétiques* et les *Muses helvétiques* de Seigneux de Correvon<sup>32</sup>.

Comment expliquer ce contraste générationnel ? Un élément qui saute tout de suite aux yeux est la faible intégration des membres de l'élite intellectuelle vaudoise du dernier tiers du siècle dans le réseau savant suisse. Aucun des membres de la Société littéraire, à l'exception de Bridel, n'était par exemple inscrit dans un réseau épistolaire suisse comparable à ceux de Ruchat, Bochat et Seigneux. La cause doit vraisemblablement être recherchée dans l'abandon progressif du latin comme langue académique qui a lieu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Si la correspondance de Ruchat, Bochat et Seigneux avec les savants alémaniques se faisait en latin, ce sont les langues vernaculaires qui s'imposent dans la deuxième moitié du siècle comme moyen de communication dans les milieux savants, ce qui amène au déclin des échanges entre

<sup>29</sup> *Ibid.*, t. 1, p. xxiv.

<sup>30</sup> Gabriel Seigneux de Correvon, *Histoire d'Ismène et de Corisante: nouvelle Suisse, [suivie d'une] Lettre à Madame D\*\* sur les romans*, Amsterdam [i.e. Yverdon], [J. J. Genath], 1727. Sur ce sujet, voir la contribution de François Rosset dans le présent volume.

<sup>31</sup> Gabriel Seigneux de Correvon, *Les muses helvétiques ou Recueil de pièces fugitives de l'Helvétie, en vers et en prose*, Lausanne, Marc-Michel Martin, 1775, p. v-vii.

<sup>32</sup> T. Léchet, «*Ayons aussi une poésie nationale*», *op. cit.*, p. 334.

<sup>33</sup> Voir la contribution de Michael Böhler dans le présent volume.

savants alémaniques et romands. La faible participation des membres de l'élite intellectuelle vaudoise des dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les débats sur l'espace culturel suisse pourrait ainsi être expliquée, au moins partiellement, par ce phénomène, qui a pu avoir pour conséquence l'affaiblissement du sentiment d'appartenance à un espace de culture protestante homogène et suisse. En même temps, les savants romands, au lieu de se replier sur leur propre région, ont bénéficié de l'affirmation du français comme *lingua franca* continentale, ce qui leur a permis de s'ouvrir davantage à l'Europe.

## DES IDENTITÉS MULTIPLES

Ainsi, l'élite intellectuelle vaudoise des décennies qui précèdent la création du premier État national unitaire suisse ne semble pas se reconnaître prioritairement dans une identité supracantonale helvétique. Certains observateurs de l'époque, comme le bourgmestre de Lausanne Antoine Polier de Saint-Germain, constataient même que dans le Pays de Vaud se retrouvaient « bien plus de variétés qu'on ne devrait s'attendre à en trouver dans une si petite étendue »<sup>34</sup>. Et effectivement, dans ce territoire sujet, intellectuellement très actif, se croisaient des individus aux origines et aux profils très différents, ce qui est bien illustré par le cas de la Société littéraire de Lausanne. Si les membres de cette dernière ne débattent pas sur le concept même de patriotisme, contrairement à ce qui se passait par exemple dans la Société helvétique<sup>35</sup> – ce qui rend plus difficile de définir ce que l'élite intellectuelle vaudoise de l'époque aurait pu entendre par « patrie » – il est néanmoins possible d'esquisser les principaux éléments identitaires de cette élite intellectuelle.

Il faut souligner, d'abord, que le manque d'intérêt pour les thèmes associés à l'helvétisme n'implique pas l'absence totale d'une identité suisse, bien que moins clairement définie. Comme le montre François Rosset, les romans publiés à cette époque par des auteurs vaudois – hommes et femmes – confirment cette identification à la Suisse par leur mobilisation d'une imagerie commune, reconnue à l'époque comme étant spécifique à cette région<sup>36</sup>. Le cas de l'élite intellectuelle vaudoise laisse imaginer que les séjours à l'étranger – une expérience commune à presque tous les membres lausannois de la Société littéraire – renforçaient le sentiment d'appartenance à la Suisse, surtout pendant la durée de ces séjours plus ou moins prolongés. Ceci valait tant pour

<sup>34</sup> Antoine Polier de Saint-Germain, *Coup-d'œil sur ma patrie ou lettres d'un habitant du Pays-de-Vaud à son ami revenu depuis peu des Indes à Londres*, [Lausanne ?], [s.n.], 1795, p. 21.

<sup>35</sup> Simone Zurbuchen, « Patriotismus und Nation : der schweizerische Republikanismus des 18. Jahrhunderts », in Michael Böhler et al. (éd.), *Republikanische Tugend. Ausbildung eines Schweizer Nationalbewusstseins und Erziehung eines neuen Bürgers*, Genève, Slatkine ; Paris, Honoré Champion, coll. Travaux sur la Suisse des Lumières 2, 2000, p. 151-181.

<sup>36</sup> Voir la contribution de François Rosset dans le présent volume.

ceux qui avaient servi dans des régiments suisses à l'étranger, que pour les précepteurs vaudois dispersés sur tout le continent ainsi que pour les pasteurs qui prêchaient dans d'autres pays au sein d'institutions comme l'Église Suisse de Londres<sup>37</sup>. Le cas vaudois n'aurait d'ailleurs rien d'exceptionnel, puisque d'autres exemples connus, comme celui du médecin et savant argovien Johann Georg Zimmermann, montrent que ces séjours à l'étranger ont joué un rôle constitutif dans le développement d'une identité nationale suisse<sup>38</sup>.

Il est possible de remarquer, ensuite, que les savants lausannois du dernier tiers du siècle ont un sentiment d'identité régionale prononcé, qu'il soit romand ou plus spécifiquement vaudois. Ceci peut être constaté par exemple par l'assimilation que certains membres de la Société littéraire font de la poésie nationale aux chansons en patois, qui implique, par extension, l'identification du patois comme langue nationale, et du Pays de Vaud comme nation.

La langue française constituait à son tour un élément identitaire important, d'autant plus que le Pays de Vaud représentait une minorité francophone assujettie à ce qui, à l'échelle de la Confédération, était une véritable puissance germanophone. Ceci impliquait non seulement une plus grande identification à sa région, mais aussi aux racines françaises et plus spécifiquement savoyardes du Pays de Vaud. Il n'est donc pas rare que des membres de l'élite intellectuelle vaudoise de cette génération fassent référence au passé savoyard de leur région comme à un élément identitaire important, comme le fait par exemple de La Harpe dans son *Essai sur la constitution du Pays de Vaud*<sup>39</sup>. Il ne faut donc pas s'étonner que l'identité suisse ne soit finalement pas celle qui prime dans une région historiquement savoyarde, qui a été rattachée au Corps helvétique par la force des armes.

Mais le trait caractéristique de l'élite intellectuelle vaudoise du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle qui saute le plus aux yeux est sans doute l'ouverture à une identité européenne. La Société littéraire, véritable laboratoire d'une culture paneuropéenne des Lumières, réunissait des nobles et des savants provenant de différentes régions du continent – dont la France, les Provinces-Unies, la Pologne, l'Angleterre, l'Écosse, la Saxe, la Prusse et la Russie – et elle exemplifie à la perfection l'ambiance internationale qui régnait alors à Lausanne<sup>40</sup>.

<sup>37</sup> Dont le premier pasteur, Antoine Bugnion, avait d'ailleurs été membre de la Société littéraire.

<sup>38</sup> S. Zurbuchen, *Patriotismus und Kosmopolitismus*, op. cit., p. 99-110.

<sup>39</sup> Frédéric-César de La Harpe, *Essai sur la constitution du Pays de Vaud*, Paris, Batilliot frères, 1796, t. 2.

<sup>40</sup> À propos de l'ouverture internationale de la ville de Lausanne au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir notamment : William et Clara de Charrière de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Lausanne, Georges Bridel, 1911-1912, t. 2 ; Pierre Morren, *La vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle : d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, Labor et Fides, 1970 ; et F. Rosset, *L'enclos des Lumières*, op. cit., 2017.

Comme le montrent ses règlements, ses membres s'identifiaient à l'idéal cosmopolite des Lumières : la société « admet[tait] indifféremment les hommes de tout Peuple, de toute croyance, et de tout culte » et ses membres devaient être « des personnes d'une bonne réputation morale » et souhaiter « sincèrement » la perfection et le bonheur de « tous les humains, quelles que soient leurs professions, leurs opinions spéculatives, leurs croyances, leur religion »<sup>41</sup>.

Ce n'est donc pas surprenant que les membres de l'élite intellectuelle vaudoise de cette période se soient identifiés autant à l'Europe qu'à la Suisse, compte tenu de leurs séjours prolongés à l'étranger et de leurs contacts quotidiens avec différentes nationalités. Et un projet comme celui d'Alexandre Chavannes, mentionné plus haut, nous rappelle que cette identification se faisait avant tout avec l'Europe *protestante* : avec l'Académie de Lausanne et l'*Encyclopédie* d'Yverdon, le Pays de Vaud s'affirme au siècle des Lumières comme un bastion du protestantisme de langue française, identité que les esprits éclairés vaudois de l'époque assument pleinement.

## CONCLUSION

Dans les décennies qui précèdent la création de la République helvétique, l'élite intellectuelle vaudoise a d'autres intérêts que ceux qui sont associés à l'helvétisme de Bridel. Elle se sent certes bien suisse, mais elle se situe à la croisée d'identités multiples et est étroitement liée à une ouverture vers l'Europe. Toute tentative de définir une hiérarchie entre ces différents éléments identitaires est vouée à l'échec, comme le soulignaient déjà des observateurs de l'époque. En essayant d'esquisser l'identité des Vaudois, le bourgmestre de Lausanne Antoine Polier de Saint Germain constatait en 1795 :

Si cependant il fallait absolument déterminer [le caractère national] qui y prédomine [dans le Pays de Vaud], je dirais que c'est le Français, non pas le Français à l'ordre du jour, et de la guillotine, ou de la fin de ce siècle ; mais celui du tems ou il avait un Gouvernement, une Religion, et avant qu'il eût mit culottes bas et arboré le bonnet rouge. Cette prépondérance est l'effet naturel du voisinage, de l'identité du dialecte et du nombre de familles de cette Nation, qui en divers tems, et en particulier après la révocation de l'Edit de Nantes, sont venues s'établir en ce pays, et y ont depuis lors considérablement multipliées.

Et quelques lignes plus bas, après une autre digression sur la situation de la France révolutionnaire, il continue :

Au reste, quand j'ai dit que le caractère français était celui qui prédomine, je n'ai point pensé qu'il fut le seul dominant ; et pour rendre à chacun ce qui lui

---

<sup>41</sup> BCUL, I S 1387 : « Réglemens et protocole de la Société Littéraire de Lausanne, 1772-1782 ». Sur ce sujet, voir également F. Rosset, *L'enclos des Lumières, op. cit.*, 2017, p. 12-13.

appartient, je crois que l'on pourrait dire que le notre est le produit du Français, greffé sur le Suisse et le Savoyard ; mais de déterminer ce que chacune de ces Nations peut y avoir mis du sien, c'est ce que je n'entreprendrai pas, et ce qui n'est pas d'ailleurs fort essentiel à savoir.<sup>42</sup>

Ce constat nous invite à remettre en question le rôle de premier plan généralement accordé à l'helvétisme dans l'identification des savants du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Suisse. Il est indéniable qu'à cette époque se développe une nouvelle identité nationale, et que durant le dernier tiers du siècle, un mouvement intellectuel centré sur une nouvelle identité culturelle helvétique se met en place principalement en Suisse alémanique, avec des conséquences évidentes sur la constitution du mythe suisse aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Toutefois, en Suisse romande, ce mouvement reste borné à quelques cas exceptionnels comme celui de Bridel, et à en juger par le cas vaudois, l'identification à la Suisse des membres de l'élite intellectuelle locale passe plutôt par d'autres voies, comme celle des séjours à l'étranger et des échanges avec des voyageurs venant d'autres pays.

---

<sup>42</sup> A. Polier de Saint-Germain, *Coup-d'œil sur ma patrie*, *op. cit.*, p. 22-23.